

Le présent document a été produit par
le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

Coordination et rédaction

Direction de l'enseignement collégial
Direction générale de l'enseignement collégial
Secteur de l'enseignement supérieur

Révision linguistique

Sous la responsabilité de la Direction des communications

Pour obtenir plus d'information :

Direction de l'enseignement collégial
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
1035, rue De La Chevrotière, 12^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 644-8976

Ce document est accessible sur le site Web
du Ministère au www.education.gouv.qc.ca.

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2016

ISSN 1927-5528 (En ligne)
ISBN 978-2-550-75185-4 (PDF)

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2016

ÉPREUVE DE FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT ET LITTÉRATURE

Le rapport annuel présente les résultats à l'épreuve de français, langue d'enseignement et littérature au cours de l'année scolaire 2014-2015.

Une première série de tableaux fournit les résultats **à l'ensemble des sessions de passation** de l'épreuve tenues au cours de l'année scolaire 2014-2015, soit :

- à l'automne 2014 (17 décembre 2014),
- à l'hiver 2015 (13 mai 2015),
- à l'été 2015 (12 août 2015).

Une seconde série de tableaux donne les résultats à l'épreuve **par trimestre** de l'année scolaire 2014-2015, soit :

- à l'automne 2014 (17 décembre 2014),
- à l'hiver 2015 (13 mai 2015),
- à l'été 2015 (12 août 2015).

ÉPREUVE DE FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT ET LITTÉRATURE
Année scolaire 2014-2015
(Ensemble des épreuves)

TAUX GLOBAL DE RÉUSSITE À L'ENSEMBLE DES CRITÈRES

	Nbre d'étudiants-passations¹	Taux global de réussite²
Évaluation globale (Réussite à tous les critères)	45 948	83,8

TAUX DE RÉUSSITE PAR CRITÈRE

Critères	Taux de réussite par critère
I Compréhension et qualité de l'argumentation	96,8
II Structure du texte	99,5
III Maîtrise de la langue	85,3
Nbre d'étudiants-passations ¹	45 948

1. Puisque l'étudiant peut reprendre l'épreuve jusqu'à sa réussite, il peut avoir participé à plus d'une session de passation de l'épreuve au cours d'une même année scolaire.
2. Pour réussir l'épreuve, l'étudiant doit réussir aux trois critères.

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur,

Direction générale de l'enseignement collégial, Direction de l'enseignement collégial,

CSE Épreuve ministérielle - langue et littérature - au collégial,

Version Septembre 2015 (Réf. : Rapport ÉpreuveMinist_Français-2014-2015.xlsx).

ÉPREUVE DE FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT ET LITTÉRATURE
Année scolaire 2014-2015
(Ensemble des épreuves)

RÉPARTITION DES ÉTUDIANTS SELON LA COTE OBTENUE À CHAQUE CRITÈRE¹

Critères		% d'étudiants-passations Nombre d'étudiants-passations ²						Total
		A	B	C	D	E	F	
I Compréhension et qualité de l'argumentation	%	9,0	53,7	34,2	3,1	0,1	0,0	100,0
	N	4 143	24 654	15 696	1 424	27	4	45 948
II Structure du texte	%	44,1	42,7	12,7	0,4	0,0	0,0	100,0
	N	20 275	19 634	5 832	182	21	4	45 948
III Maîtrise de la langue	%	15,8	32,2	37,4	5,2	7,0	2,5	100,0
	N	7 259	14 783	17 168	2 405	3 198	1 135	45 948

RÉPARTITION DES ÉTUDIANTS SELON LA COTE OBTENUE À CHAQUE CRITÈRE ET SOUS-CRITÈRE

Critères/Sous-critères		% d'étudiants-passations Nombre d'étudiants-passations ²							TOTAL
		a	b	c ⁺	c	d	e	f	
I Compréhension et qualité de l'argumentation	%	9,0	53,7	34,2		3,1	0,1	0,0	100,0
	N	4 143	24 654	15 696		1 424	27	4	45 948
1. Respect du sujet de rédaction	%	71,9	22,0	4,7	0,5	0,8	0,0	0,0	100,0
	N	33 024	10 126	2 180	249	345	18	6	45 948
2. Qualité de l'argumentation	%	17,0	30,6	21,9	18,1	10,7	1,4	0,3	100,0
	N	7 810	14 043	10 083	8 301	4 923	660	128	45 948
3. Intégration de connaissances littéraires	%	6,3	12,0	24,4	29,1	25,1	3,0	0,1	100,0
	N	2 878	5 525	11 209	13 386	11 525	1 396	29	45 948
II Structure du texte	%	44,1	42,7	12,7		0,4	0,0	0,0	100,0
	N	20 275	19 634	5 832		182	21	4	45 948
4. Introduction et conclusion	%	22,3	32,9	32,0	10,5	1,9	0,2	0,1	100,0
	N	10 246	15 120	14 689	4 843	885	105	60	45 948
5. Développement	%	63,0	26,6	8,1	1,9	0,2	0,1	0,0	100,0
	N	28 939	12 232	3 728	895	113	31	10	45 948
III Maîtrise de la langue	%	15,8	32,2	37,4		5,2	7,0	2,5	100,0
	N	7 259	14 783	17 168		2 405	3 198	1 135	45 948
6. Vocabulaire	%	64,3	27,3	6,8	1,4	0,2	0,0	0,0	100,0
	N	29 550	12 541	3 127	626	98	5	1	45 948
7. Syntaxe et ponctuation	%	13,0	27,7	25,3	15,9	10,2	6,2	1,8	100,0
	N	5 979	12 707	11 606	7 319	4 666	2 838	833	45 948
8. Orthographe d'usage et orthographe grammaticale	%	15,6	23,9	20,4	14,5	11,4	8,7	5,4	100,0
	N	7 175	10 995	9 358	6 665	5 260	3 993	2 502	45 948

1. Pour réussir l'épreuve, l'étudiant doit obtenir une cote globale supérieure ou égale à « C » à chacun des trois critères.
2. Puisque l'étudiant peut reprendre l'épreuve jusqu'à sa réussite, il peut avoir participé à plus d'une session de passation de l'épreuve au cours d'une même année scolaire. Les résultats obtenus pour des groupes de moins de 30 étudiants doivent être utilisés avec prudence puisque le « poids » d'un individu exprimé en pourcentage est relativement plus important dans un petit groupe que dans un grand groupe.

*Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur,
 Direction générale de l'enseignement collégial, Direction de l'enseignement collégial,
 CSE Épreuve ministérielle - langue et littérature - au collégial,
 Version Septembre 2015 (Réf. : Rapport ÉpreuveMinist_Français-2014-2015.xlsx).*

ÉPREUVE DE FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT ET LITTÉRATURE
Année scolaire 2014-2015
(Ensemble des épreuves)

**TAUX GLOBAL DE RÉUSSITE À L'ENSEMBLE
DES CRITÈRES SELON LE SEXE**

Évaluation globale (Réussite à tous les critères)	Féminin	Masculin	Total
Taux global de réussite ¹	86,1	80,2	83,8
Nbre d'étudiants-passations ²	27 422	18 526	45 948

TAUX DE RÉUSSITE À CHAQUE CRITÈRE SELON LE SEXE

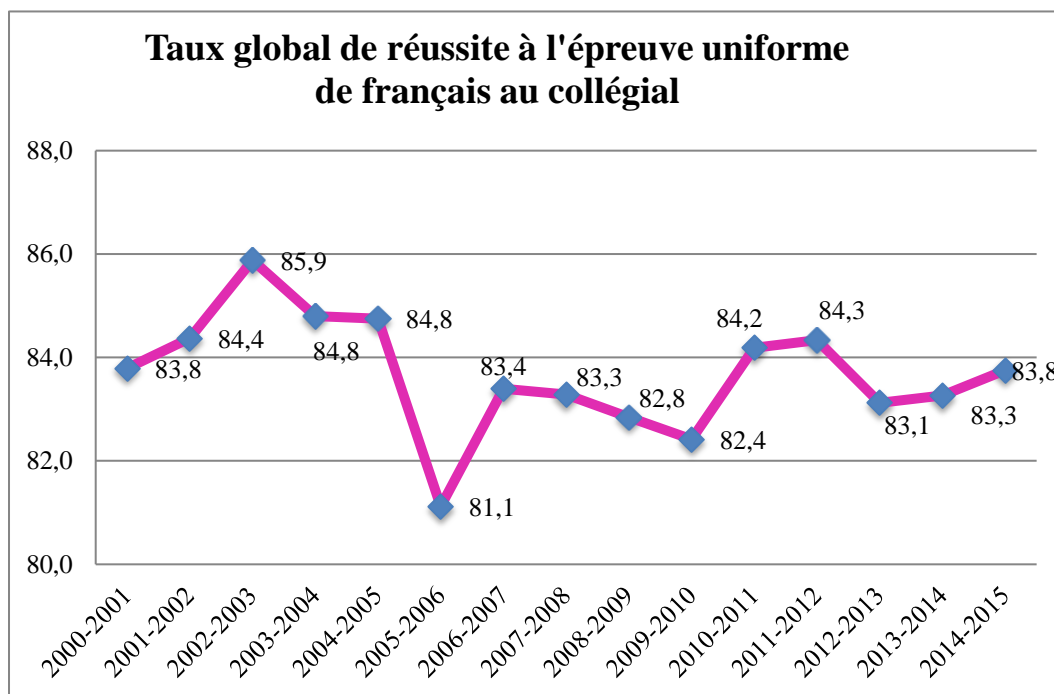
Critères	Taux de réussite par critère		
	Féminin	Masculin	Total
I Compréhension et qualité de l'argumentation	97,2	96,3	96,8
II Structure du texte	99,6	99,5	99,5
III Maîtrise de la langue	87,5	82,1	85,3
Nbre d'étudiants-passations ²	27 422	18 526	45 948

1. Pour réussir l'épreuve, l'étudiant doit réussir aux trois critères.
2. Puisque l'étudiant peut reprendre l'épreuve jusqu'à sa réussite, il peut avoir participé à plus d'une session de passation de l'épreuve au cours d'une même année scolaire.

*Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur,
Direction générale de l'enseignement collégial, Direction de l'enseignement collégial,
CSE Épreuve ministérielle - langue et littérature - au collégial,
Version Septembre 2015 (Réf. : Rapport ÉpreuveMinist_Français-2014-2015.xlsx).*

Taux global de réussite à l'épreuve uniforme de français au collégial (Ensemble des épreuves)

Année scolaire	Français
2000-2001	83,8
2001-2002	84,4
2002-2003	85,9
2003-2004	84,8
2004-2005	84,8
2005-2006	81,1
2006-2007	83,4
2007-2008	83,3
2008-2009	82,8
2009-2010	82,4
2010-2011	84,2
2011-2012	84,3
2012-2013	83,1
2013-2014	83,3
2014-2015	83,8



Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur,

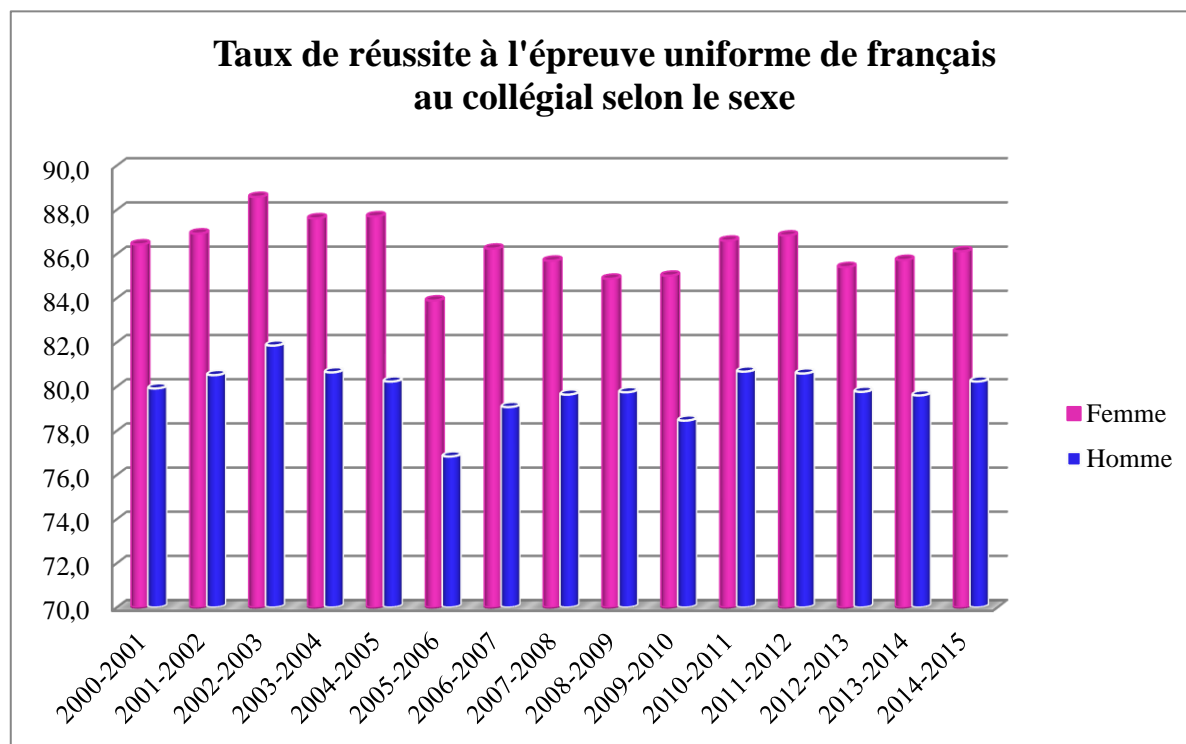
Direction générale de l'enseignement collégial, Direction de l'enseignement collégial,

CSE Épreuve ministérielle - langue et littérature - au collégial,

Version Septembre 2015 (Réf. : Rapport ÉpreuveMinist_Français-2014-2015.xlsx).

Taux de réussite à l'épreuve uniforme de français au collégial selon le sexe (Ensemble des épreuves)

Année scolaire	Sexe	
	Femme	Homme
2000-2001	86,4	79,9
2001-2002	86,9	80,5
2002-2003	88,6	81,9
2003-2004	87,6	80,7
2004-2005	87,7	80,2
2005-2006	83,9	76,8
2006-2007	86,2	79,1
2007-2008	85,7	79,6
2008-2009	84,9	79,8
2009-2010	85,0	78,5
2010-2011	86,6	80,7
2011-2012	86,8	80,6
2012-2013	85,4	79,8
2013-2014	85,7	79,6
2014-2015	86,1	80,2



Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur,

Direction générale de l'enseignement collégial, Direction de l'enseignement collégial,
CSE Épreuve ministérielle - langue et littérature - au collégial,

Version Septembre 2015 (Réf. : Rapport ÉpreuveMinist_Français-2014-2015.xlsx).

ÉPREUVE DE FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT ET LITTÉRATURE
Épreuves à l'automne 2014
(17 décembre 2014)

TAUX GLOBAL DE RÉUSSITE À L'ENSEMBLE DES CRITÈRES

	Nbre d'étudiants	Taux global de réussite ¹
Évaluation globale (Réussite à tous les critères)	24 287	86,6

TAUX DE RÉUSSITE PAR CRITÈRE

Critères	Taux de réussite par critère
I Compréhension et qualité de l'argumentation	97,4
II Structure du texte	99,6
III Maîtrise de la langue	87,9
Nbre d'étudiants	24 287

**RÉPARTITION DES ÉTUDIANTS SELON LE SUJET CHOISI
ET TAUX GLOBAL DE RÉUSSITE ASSOCIÉ À CHAQUE SUJET**

Sujets de l'épreuve	Nbre d'étudiants ²	% d'étudiants	Taux global de réussite
1- La ville d'Émile Verhaeren	2 046	8,4	82,4
2- La femme gelée d'Annie Ernaux et La liste de Jennifer Tremblay	9 486	39,1	88,5
3- La montagne secrète de Gabrielle Roy	12 755	52,5	85,9
Total	24 287	100,0	86,6

1. Pour réussir l'épreuve, l'étudiant doit réussir aux trois critères.
2. Les résultats obtenus pour des groupes de moins de 30 étudiants doivent être utilisés avec prudence puisque le « poids » d'un individu exprimé en pourcentage est relativement plus important dans un petit groupe que dans un grand groupe.

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur,

Direction générale de l'enseignement collégial, Direction de l'enseignement collégial,

CSE Épreuve ministérielle - langue et littérature - au collégial,

Version Septembre 2015 (Réf. : Rapport ÉpreuveMinist_Français-2014-2015.xlsx).

ÉPREUVE DE FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT ET LITTÉRATURE
Épreuves à l'automne 2014
(17 décembre 2014)

RÉPARTITION DES ÉTUDIANTS SELON LA COTE OBTENUE À CHAQUE CRITÈRE¹

Critères		% d'étudiants Nombre d'étudiants ²						Total
		A	B	C	D	E	F	
I Compréhension et qualité de l'argumentation	%	9,3	56,0	32,1	2,6	0,0	0,0	100,0
	N	2 270	13 598	7 787	623	6	3	24 287
II Structure du texte	%	46,2	41,0	12,4	0,3	0,0	0,0	100,0
	N	11 226	9 958	3 009	80	11	3	24 287
III Maîtrise de la langue	%	17,7	33,9	36,3	4,3	5,7	2,1	100,0
	N	4 295	8 238	8 826	1 043	1 378	507	24 287

RÉPARTITION DES ÉTUDIANTS SELON LA COTE OBTENUE À CHAQUE CRITÈRE ET SOUS-CRITÈRE

Critères/Sous-critères		% d'étudiants Nombre d'étudiants ²						TOTAL	
		a	b	c ⁺	c	d	e		f
I Compréhension et qualité de l'argumentation	%	9,3	56,0	32,1		2,6	0,0	0,0	100,0
	N	2 270	13 598	7 787		623	6	3	24 287
1. Respect du sujet de rédaction	%	71,4	22,7	4,8	0,5	0,5	0,0	0,0	100,0
	N	17 346	5 507	1 164	123	133	10	4	24 287
2. Qualité de l'argumentation	%	17,8	32,7	22,0	17,3	8,9	1,2	0,2	100,0
	N	4 320	7 951	5 334	4 192	2 150	288	52	24 287
3. Intégration de connaissances littéraires	%	6,4	12,6	25,4	29,9	23,2	2,5	0,0	100,0
	N	1 543	3 049	6 168	7 271	5 634	610	12	24 287
II Structure du texte	%	46,2	41,0	12,4		0,3	0,0	0,0	100,0
	N	11 226	9 958	3 009		80	11	3	24 287
4. Introduction et conclusion	%	24,4	33,6	30,3	9,8	1,7	0,2	0,1	100,0
	N	5 917	8 162	7 351	2 381	408	47	21	24 287
5. Développement	%	62,4	26,9	8,4	1,9	0,3	0,1	0,0	100,0
	N	15 160	6 527	2 040	473	64	17	6	24 287
III Maîtrise de la langue	%	17,7	33,9	36,3		4,3	5,7	2,1	100,0
	N	4 295	8 238	8 826		1 043	1 378	507	24 287
6. Vocabulaire	%	65,9	26,5	6,2	1,3	0,1	0,0	0,0	100,0
	N	16 000	6 435	1 503	311	36	2	0	24 287
7. Syntaxe et ponctuation	%	14,5	29,3	25,4	14,9	9,2	5,1	1,5	100,0
	N	3 511	7 117	6 162	3 627	2 246	1 248	376	24 287
8. Orthographe d'usage et orthographe grammaticale	%	17,0	25,4	20,5	14,2	10,8	7,6	4,6	100,0
	N	4 120	6 167	4 969	3 448	2 613	1 856	1 114	24 287

1. Pour réussir l'épreuve, l'étudiant doit obtenir une cote globale supérieure ou égale à « C » à chacun des trois critères.
2. Les résultats obtenus pour des groupes de moins de 30 étudiants doivent être utilisés avec prudence puisque le « poids » d'un individu exprimé en pourcentage est relativement plus important dans un petit groupe que dans un grand groupe.

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur,

Direction générale de l'enseignement collégial, Direction de l'enseignement collégial,

CSE Épreuve ministérielle - langue et littérature - au collégial,

Version Septembre 2015 (Réf. : Rapport ÉpreuveMinist_Français-2014-2015.xlsx).

ÉPREUVE DE FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT ET LITTÉRATURE
Épreuves à l'automne 2014
(17 décembre 2014)

TAUX GLOBAL DE RÉUSSITE À L'ENSEMBLE
DES CRITÈRES SELON LE SEXE

Évaluation globale (Réussite à tous les critères)	Féminin	Masculin	Total
Taux global de réussite ¹	88,9	83,2	86,6
Nbre d'étudiants	14 747	9 540	24 287

TAUX DE RÉUSSITE À CHAQUE CRITÈRE SELON LE SEXE

Critères	Taux de réussite par critère		
	Féminin	Masculin	Total
I Compréhension et qualité de l'argumentation	97,8	96,8	97,4
II Structure du texte	99,7	99,5	99,6
III Maîtrise de la langue	90,0	84,8	87,9
Nbre d'étudiants	14 747	9 540	24 287

1. Pour réussir l'épreuve, l'étudiant doit réussir aux trois critères.

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur,

Direction générale de l'enseignement collégial, Direction de l'enseignement collégial,

CSE Épreuve ministérielle - langue et littérature - au collégial,

Version Septembre 2015 (Réf. : Rapport ÉpreuveMinist_Français-2014-2015.xlsx).

ÉPREUVE DE FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT ET LITTÉRATURE
Épreuves à l'hiver 2015
(13 mai 2015)

TAUX GLOBAL DE RÉUSSITE À L'ENSEMBLE DES CRITÈRES

	Nbre d'étudiants	Taux global de réussite ¹
Évaluation globale (Réussite à tous les critères)	18 864	82,6

TAUX DE RÉUSSITE PAR CRITÈRE

Critères	Taux de réussite par critère
I Compréhension et qualité de l'argumentation	96,5
II Structure du texte	99,5
III Maîtrise de la langue	84,4
Nbre d'étudiants	18 864

**RÉPARTITION DES ÉTUDIANTS SELON LE SUJET CHOISI
ET TAUX GLOBAL DE RÉUSSITE ASSOCIÉ À CHAQUE SUJET**

Sujets de l'épreuve	Nbre d'étudiants ²	% d'étudiants	Taux global de réussite
1- Il existe pourtant des pommes et des oranges de Marie Uguay	3 003	15,9	75,7
2- Bousille et les justes de Gratien Gélinas	7 202	38,2	84,0
3- La cafetière et Le pied de momie de Théophile Gautier	8 657	45,9	84,0
5- La cafetière de Théophile Gautier (Formation générale bilingue Inuttitut et français)	2	0,0	n.d.
Total	18 864	100,0	82,6

1. Pour réussir l'épreuve, l'étudiant doit réussir aux trois critères.
2. Les résultats obtenus pour des groupes de moins de 30 étudiants doivent être utilisés avec prudence puisque le « poids » d'un individu exprimé en pourcentage est relativement plus important dans un petit groupe que dans un grand groupe.

*Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur,
Direction générale de l'enseignement collégial, Direction de l'enseignement collégial,
CSE Épreuve ministérielle - langue et littérature - au collégial,
Version Septembre 2015 (Réf. : Rapport ÉpreuveMinist_Français-2014-2015.xlsx).*

ÉPREUVE DE FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT ET LITTÉRATURE
Épreuves à l'hiver 2015
(13 mai 2015)

RÉPARTITION DES ÉTUDIANTS SELON LA COTE OBTENUE À CHAQUE CRITÈRE¹

Critères		% d'étudiants Nombre d'étudiants ²						Total
		A	B	C	D	E	F	
I Compréhension et qualité de l'argumentation	%	9,1	51,9	35,5	3,4	0,1	0,0	100,0
	N	1 715	9 798	6 695	638	18	0	18 864
II Structure du texte	%	42,2	44,9	12,4	0,4	0,0	0,0	100,0
	N	7 965	8 478	2 334	79	8	0	18 864
III Maîtrise de la langue	%	14,6	31,7	38,1	5,7	7,4	2,4	100,0
	N	2 756	5 978	7 189	1 080	1 399	462	18 864

RÉPARTITION DES ÉTUDIANTS SELON LA COTE OBTENUE À CHAQUE CRITÈRE ET SOUS-CRITÈRE

Critères/Sous-critères		% d'étudiants Nombre d'étudiants ²						TOTAL	
		a	b	c ⁺	c	d	e		f
I Compréhension et qualité de l'argumentation	%	9,1	51,9	35,5		3,4	0,1	0,0	100,0
	N	1 715	9 798	6 695		638	18	0	18 864
1. Respect du sujet de rédaction	%	73,5	20,8	4,2	0,6	0,8	0,0	0,0	100,0
	N	13 869	3 920	800	109	158	7	1	18 864
2. Qualité de l'argumentation	%	16,9	28,7	21,9	18,3	12,2	1,6	0,3	100,0
	N	3 194	5 409	4 135	3 457	2 305	301	63	18 864
3. Intégration de connaissances littéraires	%	6,5	11,7	23,4	27,9	27,0	3,4	0,1	100,0
	N	1 228	2 209	4 419	5 259	5 088	647	14	18 864
II Structure du texte	%	42,2	44,9	12,4		0,4	0,0	0,0	100,0
	N	7 965	8 478	2 334		79	8	0	18 864
4. Introduction et conclusion	%	20,3	32,0	34,2	11,2	2,0	0,2	0,2	100,0
	N	3 833	6 037	6 444	2 104	372	45	29	18 864
5. Développement	%	64,4	26,1	7,5	1,8	0,2	0,1	0,0	100,0
	N	12 149	4 917	1 406	341	37	11	3	18 864
III Maîtrise de la langue	%	14,6	31,7	38,1		5,7	7,4	2,4	100,0
	N	2 756	5 978	7 189		1 080	1 399	462	18 864
6. Vocabulaire	%	62,6	27,9	7,6	1,5	0,3	0,0	0,0	100,0
	N	11 815	5 269	1 439	279	60	2	0	18 864
7. Syntaxe et ponctuation	%	11,8	26,5	25,4	16,8	10,9	6,7	1,9	100,0
	N	2 232	4 991	4 793	3 174	2 051	1 257	366	18 864
8. Orthographe d'usage et orthographe grammaticale	%	15,1	23,5	20,8	14,8	11,6	8,8	5,3	100,0
	N	2 851	4 436	3 925	2 797	2 187	1 666	1 002	18 864

1. Pour réussir l'épreuve, l'étudiant doit obtenir une cote globale supérieure ou égale à « C » à chacun des trois critères.
2. Les résultats obtenus pour des groupes de moins de 30 étudiants doivent être utilisés avec prudence puisque le « poids » d'un individu exprimé en pourcentage est relativement plus important dans un petit groupe que dans un grand groupe.

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur,

Direction générale de l'enseignement collégial, Direction de l'enseignement collégial,

CSE Épreuve ministérielle - langue et littérature - au collégial,

Version Septembre 2015 (Réf. : Rapport ÉpreuveMinist_Français-2014-2015.xlsx).

ÉPREUVE DE FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT ET LITTÉRATURE
Épreuves à l'hiver 2015
(13 mai 2015)

**TAUX GLOBAL DE RÉUSSITE À L'ENSEMBLE
DES CRITÈRES SELON LE SEXE**

Évaluation globale (Réussite à tous les critères)	Féminin	Masculin	Total
Taux global de réussite ¹	85,0	79,3	82,6
Nbre d'étudiants	10 981	7 883	18 864

TAUX DE RÉUSSITE À CHAQUE CRITÈRE SELON LE SEXE

Critères	Taux de réussite par critère		
	Féminin	Masculin	Total
I Compréhension et qualité de l'argumentation	96,9	96,1	96,5
II Structure du texte	99,6	99,5	99,5
III Maîtrise de la langue	86,6	81,3	84,4
Nbre d'étudiants	10 981	7 883	18 864

1. Pour réussir l'épreuve, l'étudiant doit réussir aux trois critères.

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur,

*Direction générale de l'enseignement collégial, Direction de l'enseignement collégial,
CSE Épreuve ministérielle - langue et littérature - au collégial,*

Version Septembre 2015 (Réf. : Rapport ÉpreuveMinist_Français-2014-2015.xlsx).

ÉPREUVE DE FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT ET LITTÉRATURE
Épreuves à l'été 2015
(12 août 2015)

TAUX GLOBAL DE RÉUSSITE À L'ENSEMBLE DES CRITÈRES

	Nbre d'étudiants	Taux global de réussite ¹
Évaluation globale (Réussite à tous les critères)	2 797	66,3

TAUX DE RÉUSSITE PAR CRITÈRE

Critères	Taux de réussite par critère
I Compréhension et qualité de l'argumentation	94,0
II Structure du texte	99,1
III Maîtrise de la langue	68,9
Nbre d'étudiants	2 797

**RÉPARTITION DES ÉTUDIANTS SELON LE SUJET CHOISI
ET TAUX GLOBAL DE RÉUSSITE ASSOCIÉ À CHAQUE SUJET**

Sujets de l'épreuve	Nbre d'étudiants ²	% d'étudiants	Taux global de réussite
1- La sortie d'Alfred DesRochers et les hommes du bois de Louis Hémon	382	13,7	61,5
2- Désert de Jean-Marie Gustave Le Clézio	1 114	39,8	65,4
3- Pleure pas, Germaine de Claude Jasmin et Bonheur d'occasion de Gabrielle Roy	1 301	46,5	68,4
Total	2 797	100,0	66,3

1. Pour réussir l'épreuve, l'étudiant doit réussir aux trois critères.
2. Les résultats obtenus pour des groupes de moins de 30 étudiants doivent être utilisés avec prudence puisque le « poids » d'un individu exprimé en pourcentage est relativement plus important dans un petit groupe que dans un grand groupe.

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur,

Direction générale de l'enseignement collégial, Direction de l'enseignement collégial,

CSE Épreuve ministérielle - langue et littérature - au collégial,

Version Septembre 2015 (Réf. : Rapport ÉpreuveMinist_Français-2014-2015.xlsx).

ÉPREUVE DE FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT ET LITTÉRATURE
Épreuves à l'été 2015
(12 août 2015)

RÉPARTITION DES ÉTUDIANTS SELON LA COTE OBTENUE À CHAQUE CRITÈRE¹

Critères		% d'étudiants Nombre d'étudiants ²						Total
		A	B	C	D	E	F	
I Compréhension et qualité de l'argumentation	%	5,6	45,0	43,4	5,8	0,1	0,0	100,0
	N	158	1 258	1 214	163	3	1	2 797
II Structure du texte	%	38,8	42,8	17,5	0,8	0,1	0,0	100,0
	N	1 084	1 198	489	23	2	1	2 797
III Maîtrise de la langue	%	7,4	20,3	41,2	10,1	15,1	5,9	100,0
	N	208	567	1 153	282	421	166	2 797

RÉPARTITION DES ÉTUDIANTS SELON LA COTE OBTENUE À CHAQUE CRITÈRE ET SOUS-CRITÈRE

Critères/Sous-critères		% d'étudiants Nombre d'étudiants ²						TOTAL	
		a	b	c ⁺	c	d	e		f
I Compréhension et qualité de l'argumentation	%	5,6	45,0	43,4		5,8	0,1	0,0	100,0
	N	158	1 258	1 214		163	3	1	2 797
1. Respect du sujet de rédaction	%	64,7	25,0	7,7	0,6	1,9	0,0	0,0	100,0
	N	1 809	699	216	17	54	1	1	2 797
2. Qualité de l'argumentation	%	10,6	24,4	22,0	23,3	16,7	2,5	0,5	100,0
	N	296	683	614	652	468	71	13	2 797
3. Intégration de connaissances littéraires	%	3,8	9,5	22,2	30,6	28,7	5,0	0,1	100,0
	N	107	267	622	856	803	139	3	2 797
II Structure du texte	%	38,8	42,8	17,5		0,8	0,1	0,0	100,0
	N	1 084	1 198	489		23	2	1	2 797
4. Introduction et conclusion	%	17,7	32,9	32,0	12,8	3,8	0,5	0,4	100,0
	N	496	921	894	358	105	13	10	2 797
5. Développement	%	58,3	28,2	10,1	2,9	0,4	0,1	0,0	100,0
	N	1 630	788	282	81	12	3	1	2 797
III Maîtrise de la langue	%	7,4	20,3	41,2		10,1	15,1	5,9	100,0
	N	208	567	1 153		282	421	166	2 797
6. Vocabulaire	%	62,0	29,9	6,6	1,3	0,1	0,0	0,0	100,0
	N	1 735	837	185	36	2	1	1	2 797
7. Syntaxe et ponctuation	%	8,4	21,4	23,3	18,5	13,2	11,9	3,3	100,0
	N	236	599	651	518	369	333	91	2 797
8. Orthographe d'usage et orthographe grammaticale	%	7,3	14,0	16,6	15,0	16,4	16,8	13,8	100,0
	N	204	392	464	420	460	471	386	2 797

1. Pour réussir l'épreuve, l'étudiant doit obtenir une cote globale supérieure ou égale à « C » à chacun des trois critères.
2. Les résultats obtenus pour des groupes de moins de 30 étudiants doivent être utilisés avec prudence puisque le « poids » d'un individu exprimé en pourcentage est relativement plus important dans un petit groupe que dans un grand groupe.

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur,

Direction générale de l'enseignement collégial, Direction de l'enseignement collégial,

CSE Épreuve ministérielle - langue et littérature - au collégial,

Version Septembre 2015 (Réf. : Rapport ÉpreuveMinist_Français-2014-2015.xlsx).

ÉPREUVE DE FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT ET LITTÉRATURE
Épreuves à l'été 2015
(12 août 2015)

TAUX GLOBAL DE RÉUSSITE À L'ENSEMBLE
DES CRITÈRES SELON LE SEXE

Évaluation globale (Réussite à tous les critères)	Féminin	Masculin	Total
Taux global de réussite ¹	69,5	61,4	66,3
Nbre d'étudiants	1 694	1 103	2 797

TAUX DE RÉUSSITE À CHAQUE CRITÈRE SELON LE SEXE

Critères	Taux de réussite par critère		
	Féminin	Masculin	Total
I Compréhension et qualité de l'argumentation	94,1	93,9	94,0
II Structure du texte	99,0	99,2	99,1
III Maîtrise de la langue	72,1	64,0	68,9
Nbre d'étudiants	1 694	1 103	2 797

1. Pour réussir l'épreuve, l'étudiant doit réussir aux trois critères.

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur,

Direction générale de l'enseignement collégial, Direction de l'enseignement collégial,

CSE Épreuve ministérielle - langue et littérature - au collégial,

Version Septembre 2015 (Réf. : Rapport ÉpreuveMinist_Français-2014-2015.xlsx).

Calcul de la cote globale pour chaque critère

Pour obtenir la cote globale des critères I et II, additionner la valeur des cotes obtenues pour chacun des sous-critères 1 à 5 selon le barème qui suit : A=6, très bien; B=5, bien; C+=4, assez bien; C=3, suffisant; D=2, insuffisant; E=1, très faible; F=0, nul.

Pour le critère III, additionner le nombre de fautes aux sous-critères 6 à 8. Étant donné que le sous-critère 6 (vocabulaire) est évalué de façon qualitative, on doit transformer la cote obtenue en nombre de fautes selon l'échelle qui suit : A=0; B=2; C+=3; C=4; D=6; E=8; F=10.

Il est à noter que, pour les besoins du tableau, le nombre de fautes relevées aux sous-critères 7 et 8 a été traduit en cotes selon le barème suivant : 0-3 = a; 4-7 = b; 8-11 = c+; 12-15 = c; 16-20 = d; 21-30 = e; =>31 = f.

Pour réussir au critère III- Maîtrise de la langue, un élève ne peut commettre plus de 30 fautes dans un texte de 900 mots, ce qui correspond à une faute aux 30 mots.

Le tableau ci-dessous indique la correspondance entre les valeurs totales obtenues et les cotes globales.

Critère I		Critère II		Critère III	
Cote globale	Valeur totale obtenue	Cote globale	Valeur totale obtenue	Cote globale	Total des fautes
A	17-18	A	11-12	A	0-9 fautes
B	13-16	B	9-10	B	10-19 fautes
C	9-12	C	6-8	C	20-30 fautes
D	4-8	D	3-5	D	31-45 fautes
E	1-3	E	1-2	E	46-60 fautes
F	0	F	0	F	+ de 60 fautes

CRITÈRES D'ÉVALUATION DE L'ÉPREUVE DE FRANÇAIS

I – COMPRÉHENSION ET QUALITÉ DE L'ARGUMENTATION

Sous-critères*

1. L'élève traite de façon explicite tous les éléments de l'énoncé du sujet de rédaction.
2. L'élève développe un point de vue critique à l'aide d'arguments cohérents et convaincants et à l'aide de preuves pertinentes puisées dans les textes proposés.
3. L'élève fait preuve d'une compréhension juste des textes littéraires et de leur fonctionnement, et il sait intégrer, de façon appropriée, des connaissances littéraires dans son texte.

II – STRUCTURE DU TEXTE DE L'ÉLÈVE

4. L'élève rédige une introduction et une conclusion complètes et pertinentes.
5. L'élève construit un développement cohérent et des paragraphes organisés logiquement.

III – MAÎTRISE DE LA LANGUE

6. L'élève emploie un vocabulaire précis et varié, et sa façon de s'exprimer est claire et diversifiée.
7. L'élève construit des phrases correctes et place adéquatement les signes de ponctuation**
8. L'élève observe l'orthographe d'usage et l'orthographe grammaticale***.

* Les sous-critères 1 à 6 sont évalués à l'aide d'une échelle d'appréciation comptant sept niveaux :

Très bien	Bien	Assez bien	Suffisant	Insuffisant	Très faible	Nul
A	B	C+	C	D	E	F

Cependant, la cote obtenue au sous-critère 6 est traduite en nombre de fautes selon les valeurs suivantes : A=0; B=2; C+=3; C=4; D=6; E=8; F=10. Le nombre obtenu est ensuite additionné au nombre de fautes des sous-critères 7 et 8. Le nombre total de fautes obtenues au critère *Maîtrise de la langue* est finalement traduit en cote globale (voir le tableau de la page précédente).

** Les fautes de syntaxe et de ponctuation sont relevées et additionnées. Une erreur de ponctuation vaut une demi-faute.

*** Les fautes d'orthographe d'usage et d'orthographe grammaticale sont relevées et additionnées.

**Éducation
et Enseignement
supérieur**

Québec 